

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné qu'à sa séance ordinaire du 10 août 2026, le conseil municipal de la Ville de Victoriaville a adopté le Règlement numéro 1652-2026 modifiant le Règlement numéro 1198-2017 concernant les nuisances et le Règlement numéro 1224-2018 applicable par la Sûreté du Québec (G-200).

Il peut être pris connaissance dudit règlement au bureau de la soussignée, à l'hôtel de ville, durant les heures normales d'ouverture ou en accédant au lien suivant :

<https://d16k40le270owi.cloudfront.net/Documents/service-juridique/avis-publics/1652-2026.pdf>

VICTORIAVILLE, le 12 août 2026

La greffière,

ROSANE ROY

